

Pôle Enseignement Supérieur

RENTRÉE 2019

ÉTUDIANT MINEUR

Si vous êtes mineur à la rentrée vous devez impérativement compléter et faire signer par le représentant légal la fiche d'autorisation parentale jointe

INFORMATIONS PRATIQUES

ADMINISTRATIF

Le secrétariat du pôle est ouvert lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et mercredi du 8h30 à 12h30 :

Mme Estelle GUILBEAUD ☎ 05 49 30 32 60 mail : secretariat-bts@isaac-etoile.fr

Deux certificats de scolarité et une carte d'étudiant sont distribués à chaque jeune dans les jours qui suivent la rentrée.

La carte d'étudiant permet, entre autre, l'accès au CDI et à la restauration.

VIE SCOLAIRE (absences, retards, bulletins, suivi des notes, etc...)

Pour tout problème relatif à la vie scolaire, veuillez prendre contact, le plus rapidement possible, avec le responsable de la vie scolaire :

M Patrick COUE ☎ 05 49 30 32 62 06 32 88 80 39 mail : bts-p.coue@isaac-etoile.fr

Les codes « école directe » pour le suivi des notes sont envoyés, en début d'année, aux parents payeurs et remis à chaque étudiant. Les documents « papier » de suivi de scolarité (bulletins...) sont également remis à l'étudiant et envoyés au payeur. Si vous souhaitez qu'il en soit fait autrement, merci de nous contacter.

COMPTABILITE

Une facture annuelle relative aux frais de scolarité est envoyée aux familles fin septembre. Sur cette facture figure l'échéancier des paiements.

Pour tout renseignement : Mme Séverine POUPARD

Permanence : lundi-mardi-jeudi 9h à 12h - 14h à 17h ☎ 05 49 30 32 63

mail : comptafamilles@isaac-etoile.fr

INTERNAT

Pour tout renseignement relatif à l'internat, veuillez contacter le responsable de l'internat :

M Vincent PERLADE ☎ 05 49 60 32 44 06 32 88 83 17 mail : hebergement@isaac-etoile.fr

RESTAURATION

Deux régimes de demi-pension sont proposés : DP4 déjeuners les lundis, mardis, jeudis et vendredis - DP5 : déjeuners les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis

Les étudiants externes souhaitant prendre des repas au lycée (hors demi-pension ou le mercredi pour un DP4) devront charger leur carte d'étudiant qui sera débitée en fonction des consommations.

SÉCURITE SOCIALE ÉTUDIANTE

Vous commencez ou poursuivez des études dans l'enseignement supérieur. Dans la plupart des cas, vous n'avez plus de démarche à effectuer. Retrouvez ce que vous devez savoir sur votre protection maladie en tant qu'étudiant, les modalités de remboursement de vos soins et vos interlocuteurs sur : <https://www.ameli.fr/vienne/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudiant/etudiant>

BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un exemplaire de la notification de bourse (recto et verso), doit **obligatoirement** être transmis au **secrétariat du Pôle Enseignement Supérieur** qui avise le CROUS, à la rentrée de septembre, de la présence effective du jeune dans l'établissement. Cela conditionne le **paiement de la bourse**.

La bourse est versée sur 10 mois, sur le compte bancaire du jeune, de septembre à juin. Le paiement est subordonné à l'assiduité aux cours, TP, TD et à la présence aux examens.

Pour tout renseignement, se connecter au www.messervices.etudiant.gouv.fr

ASSOCIATION ÉTUDIANTE

En tant qu'étudiant en BTS à Isaac de l'étoile, vous êtes adhérent de l'AEPIE (Association Etudiante pour les Projets d'Isaac de l'Etoile).

Son fonctionnement et ses projets vous seront présentés (rappelés) lors de l'assemblée générale de l'association, le jeudi 26 septembre, à 17h15.

HORAIRE HEBDOMADAIRE GÉNÉRAL DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 8h15 à 18h.

Les emplois du temps seront précisés aux étudiants la semaine de la rentrée.

TÉLÉPHONES PORTABLES

Les téléphones portables sont interdits pendant les cours et leur utilisation dans les locaux n'est pas autorisée (sauf s'il y a l'accord d'un professeur pour un motif précis).

TABAC

L'ensemble de l'établissement est non-fumeur, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement (hors des zones balisées).

RECOMMANDATIONS

Eviter les objets de valeur, ils peuvent attiser les convoitises. En tout cas, ne pas les laisser traîner... L'établissement ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des pertes ou vols.

VOITURES DES ÉTUDIANTS

La Direction informe les utilisateurs du parking, qu'elle ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des incidents (vols, dégâts matériels) pouvant survenir aux véhicules.

Il est strictement interdit aux étudiants de stationner sur les parkings «PERSONNELS» et «VISITEURS».

CASIER ATELIER POUR LES BTS MVVTR

Pour le rangement des affaires d'atelier, il est demandé d'utiliser un casier.

Prévoir la fourniture de deux cadenas personnels à clefs.

La Direction du lycée ne peut être tenue pour responsable de la perte ou du vol d'objets personnels que les jeunes ont à leur disposition.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

- Journée Portes Ouvertes : pour les Pôles BTS et Centre de Formation : le samedi 25 janvier 2020.

- Journée Portes Ouvertes : pour tous les Pôles : le samedi 21 mars 2020.

CALENDRIER DES VACANCES

Vacances de la Toussaint

du samedi 19 octobre 2019 au dimanche 3 novembre 2019

Vacances de Noël

du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020

Vacances d'hiver

du samedi 22 février 2020 au dimanche 8 mars 2020

Vacances de printemps

du samedi 18 avril 2020 au dimanche 3 mai 2020

Vacances d'été

début le samedi 4 juillet 2020.

A TOUS LES PARENTS DES ÉTUDIANTS DE 1^{ères} ANNÉES DE BTS

Vous êtes conviés à une assemblée générale de début d'année scolaire

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019 à 18 heures

Lieu : **amphithéâtre d'Isaac de l'étoile**

Ordre du jour :

■ **Premier temps dans l'amphi (18h00) :**

- Informations générales sur le fonctionnement du pôle
- Présentation de l'association des parents : l'APEL

■ **Deuxième temps dans les salles de classe (18h 30) :**

- Présentation par le professeur référent des particularités du BTS dans lequel l'étudiant est inscrit
(recherche de stages, voyages pédagogiques, contrôle en cours de formation, etc.)
- Vos questions ...

-0-0-0-0-0-

Suivez la vie du pôle sur le site du lycée à l'adresse suivante :

www.isaac-etoile.fr